

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria  
Septembre 2007 - n° 22Directeur de la publication :  
René DubocqComité de rédaction :  
Commission communication :  
Catherine Treilhou (responsable), Didier  
Bourg, Anne Coër, Georges Jousselin,  
Nathalie Surin.

Illustrations : La Bassoria

Mairie de La Boissière-Ecole  
tél : 01 34 85 01 25  
fax : 01 34 85 07 24  
web : mairie.boissiere-ecole@wanadoo.fr

- Le mariage de Thierry GUIOT et Claire JUNG, le 05 mai 2007.

- Le mariage de Xavier BELLAN et Méline GRECO, le 02 juin 2007.

- Le mariage de Karim REGBA et Carine LEMARDELEY, le 4 août 2007.

- Naissance de Maëlle VERRONS, le 13 mai 2007.

- Naissance de Even MATTI, le 11 juin 2007.

- Naissance de Raphaël VALOT, le 18 juillet 2007.

- Naissance de Nolhan LE QUELLEC, le 27 juin 2007.

- Naissance de Daphnée DE FUENTES, le 23 septembre 2007.

**OUVERTURE MAIRIE**

Permanences secrétariat  
**Mardi, Jeudi et Vendredi**  
8h30 à 9h30-16h30 à 17h30  
**Mercredi et Samedi**  
10h00 à 11h00

**OUVERTURE EPICERIE**

**Du Lundi au Vendredi**  
7h30 à 19h00  
**Samedi** 8h00 à 13h00 et  
15h30 à 19h00  
**Dimanche** 8h00 à 13h00

**Amicale Sports & Loisirs de La Boissière Ecole**

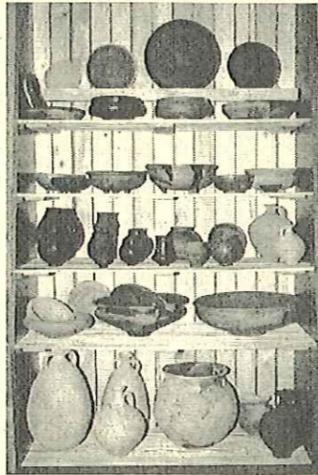
Avec la rentrée des classes se fait aussi le retour des activités. Cette année votre amicale se met à l'heure d'internet, n'hésitez donc pas à aller consulter le site [www.aslbe.fr](http://www.aslbe.fr) dans lequel vous trouverez toutes les informations sur les activités, conditions, tarifs ...  
Deux nouvelles activités vous sont proposées : Yoga et Cuisine.

Mais avant de démarrer une nouvelle année d'activités, tournons la page de celle qui vient de se terminer avec cette photo d'Annie Gasperoni lors de l'exposition qu'elle a organisée en Juin dernier pour saluer les progrès de ses élèves.

**Archéologie****Un atelier de potiers gallo-romain Boissierien**

Vers l'an 250 après Jésus-Christ, alors que la Gaule est romaine, un groupe de potiers s'installe près de notre village au lieu dit : Les Noues. Dans ce secteur les ressources en bois et argile abondent. De plus, le site se trouve sur la route antique de Poissy/Chartres. Pendant 3 siècles, cinq ateliers se succèdent. La production inonde la région et on retrouve des poteries dans un rayon de 50 km, jusqu'à la Seine. A partir de 1989 des archéologues découvrent ce qui reste de cet atelier. Les installations et la céramique fabriquée furent mises à jour. On retrouve des jattes, marmites, gobelets, assiettes et autres poteries.

Aujourd'hui l'association d'archéologie nous restitue ce patrimoine. De ce fait, nous installerons prochainement des vitrines dans la salle polyvalente de la Mairie afin que vous puissiez découvrir cet héritage (à consulter le site internet <http://perso.orange.fr/pierre.pallier/lbe/pageV01.html>).

**Exposition Robert Doisneau**

La CCPFY va rendre hommage, à l'homme du territoire et au grand photographe humaniste qu'était Robert DOISNEAU.



La famille Doisneau est originaire du Sud Yvelines depuis 1648. Robert Doisneau était très attaché à cette région et notamment à Raizeux où il se rendait souvent. Il y rencontra son épouse Pierrette. Leurs deux filles, Anne et Francine y viennent régulièrement car elles y ont gardé de nombreuses attaches et viennent se recueillir sur la tombe de leurs parents inhumés dans le cimetière de la commune de Raizeux.

Une exposition de 28 photos sera présentée dans chacune des communes de la CCPFY.

A la Boissière-Ecole, elles seront visibles du 15/09 au 15/10/07 dans la salle communale, aux heures de permanence de la Mairie.

Les 13 et 14 octobre, pendant la fête communale, elles seront dans l'entrée de la Salle d'Activité. Une exposition « un certain Robert Doisneau » présentera 140 photos de l'artiste au Palais du Roi de Rome à Rambouillet du 27 octobre au 25 Novembre 2007.

Deux classes de l'école des Chanterelles participent au concours de photos organisé à cette occasion.



Commune de La Boissière-Ecole

N° 22

Septembre 2007

**LA BASSORIA****EDITO**

**A**près un été pluvieux mais calme, l'heure de la rentrée est déjà là.

Par rapport à l'année passée nous sommes heureux de constater que La Boissière Ecole a été beaucoup moins perturbée par les cambriolages. La vigilance reste de rigueur.

Avec 119 élèves en nos murs, une nouvelle directrice, Melle BOULAY, deux nouvelles institutrices Mmes DUTELSAN et BISCH, la rentrée scolaire s'est déroulée au mieux et sous le soleil. Nous avons rencontré par contre quelques soucis avec la garderie périscolaire en raison d'un effectif en très forte augmentation (plus de 35 enfants inscrits pour 20 l'année passée). Nous avons trouvé, avec les parents d'élèves et la municipalité de Mittainville une solution pour permettre à la structure de fonctionner en toute sécurité à partir d'Octobre.

Mi-Septembre, les associations ont repris leurs activités et leur succès est toujours au rendez-vous, grâce à vous et aux programmes « alléchants » proposés.

René Dubocq

**Les canadiens en visite**

**L**undi 6 Août 2007. Ce matin-là nous avons rendez-vous avec l'histoire. Non ! Pas l'histoire avec un grand H mais tout simplement le passé d'habitants de La Boissière-Ecole.

Enfin ! Pas des résidents tout à fait comme les autres; des personnes qui avaient traversé l'Atlantique pour revenir sur les terres de leurs ancêtres.

Sous une pluie battante, nous avons accueilli aux marches du Château de l'école Hériot, M. et Mme LEGRAS de La Boissière-Ecole et leurs trois enfants. Ils arrivaient de Roberval, petite cité rurale des bords du lac Saint Jean au Canada. Très vite, nous étions dans le vif du sujet : le père a présenté son arbre généalogique pour nous informer de son lien de parenté avec son ancêtre boissierien. Devant nous, s'extasiait du faste du château et de la beauté du Parc l'arrière-arrière petit fils d'Achille LEGRAS de La Boissière-Ecole parti en 1855 de France pour immigrer avec son cousin au Canada, ancien propriétaire du Château dit « Hériot » et du Château de la Tremblaye.

Le moment où la petite histoire prit toute sa valeur fut celui où nous avons rejoint le cimetière. Là, la première tombe à gauche de l'entrée portait leur nom. A cet instant, les enfants ont réalisé que leurs racines se trouvaient dans notre village. Un grand moment d'émotion que de les voir tenter de relever l'ensemble des inscriptions portées sur la pierre tombale.

Puis l'heure du départ, la pluie s'est arrêtée le temps de cette escapade et les sourires de ces lointains voisins ont illuminé quelques heures notre campagne.

Anne-Françoise Gaillot

**Décès d'André d'Ancona**

**N**ous avons appris le décès de Monsieur André d'Ancona, survenu le 20 Juillet 2007, dans sa 81ème année à Rambouillet.

Monsieur d'Ancona était bien connu des Boissieriens.

Il est arrivé comme instituteur à l'école communale dans les années 1959/60.

C'est en 1967 qu'il devient directeur de l'ENH (Ecole Nationale Hériot, devenue Régionale depuis).

Il remplira cette fonction jusqu'à sa retraite de l'Education Nationale.

Monsieur d'Ancona assura en même temps le secrétariat de mairie de la commune jusqu'en 1983, date à laquelle il fut élu Maire de La Boissière Ecole, succédant à

M. Roger Fillon. Il effectuera deux mandats de 1<sup>er</sup> magistrat avant de se retirer définitivement à Rambouillet.

Il laisse le souvenir d'un homme travailleur, dévoué entièrement à son Ecole ainsi qu'à la commune.

Sous son abord un peu bourru, se cachait un homme de cœur qui savait écouter et aider ses concitoyens.

Nous nous unissons pour présenter à la famille nos sincères condoléances.

Georges Jousselin

## Rappels

Pour vivre en bon terme les uns avec les autres et suite à plusieurs plaintes en Mairie, respectons les règles rappelées ci-dessous :

- l'Arrêté préfectoral 99-364 DUEL relatif au bruit, indique que les outils susceptibles de causer une gêne au voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, motoculteur, tronçonneuse ... ne peuvent être effectués que les :

**jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

**samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

**dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

- l'Arrêté préfectoral des Yvelines N°99-364 DUEL et l'article R1336-7 du Code de santé publique, nous rappelle à notre responsabilité quant à nos animaux familiers les chiens, qui par leur aboiements répétés et intempestifs à toute heure de la journée peuvent causer une forte gêne dans notre entourage considérée comme une nuisance sonore.

- l'Arrêté municipal de janvier 2000, réglemente le brûlage du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : aucun feu ne doit être allumé à moins de 25 m d'une habitation et cela de 6h00 à 11h00 du matin. Du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars : aucun feu ne doit être allumé à moins de 25 m d'une habitation et cela de 13h00 à 17h00.

## Notre bureau de Poste ferme !

Depuis mi-juillet la poste est fermée suite à un cambriolage. L'équipe municipale a essayé en vain de traiter avec la direction de la poste pour le maintien du service. Malheureusement la réparation des dégâts occasionnés par l'effraction n'est pas envisageable par La Poste. La fermeture du bureau a donc été faite malgré la forte demande des habitants des environs. Le bureau de poste le plus proche étant celui de Condé sur Vesgre, la municipalité n'a pas fait obstacle à ce que l'épicerie assure les services postaux minimum.

Nous remercions notre épicière Sonia SAAD d'avoir bien voulu relayer certains services.

Les services proposés sont donc les suivants :

- Vente de timbres, de colis et enveloppes prêts à poster,
- Affranchissement des lettres et colis
- Mise à disposition des lettres et colis en instance, ainsi que des recommandés, pour La Boissière Ecole et Mittainville
- Retrait d'espèces uniquement pour les habitants non véhiculés de La Boissière Ecole et de Mittainville.

Ces services ont débuté le lundi 10/09/07

Les modalités précises seront à envisager avec Sonia elle-même (horaires...)

## Inauguration de l'aire de jeux

Samedi 30 juin a eu lieu l'inauguration de l'aire de jeux située en contrebas de l'école des Chanterelles. Réalisée grâce aux fonds de la CCPFY (Communauté de Communes des Plaines et Forêts d'Yveline), elle a été inaugurée en présence de Mr le Maire, René Dubocq, des adjoints, de quelques conseillers, et de Mr Bataille, Président de la communauté de communes.

A cette occasion, t-shirts et casquettes ont été distribués aux enfants qui y assistaient.

Cette aire de jeux, qui sera sous peu équipée de bancs, est ouverte tous les jours et accueille des enfants jusqu'à 12 ans, sous la surveillance des adultes qui les accompagnent.



## La rentrée scolaire

L'école des Chanterelles a vu quelques changements dans l'équipe enseignante pour cette rentrée scolaire 2007/2008. Sylvie LISCIC, la directrice a pris une retraite bien méritée. Son départ a été fêté le 13 juillet avec les enfants de l'école à l'occasion de la remise des dictionnaires pour ceux et celles qui portaient pour le collège.

La nouvelle équipe enseignante est composée de :

Madame BOULAY directrice et enseignante sur les PS et MS (suppléée les mardis par Madame SANSON), Madame SAME pour MS et GS, Madame DUSSEY pour les CP et CE1, Madame LESPRILLIER pour les CP/CE1, et Mesdames DUTELSAN et BISCH pour les CE2/CM2.



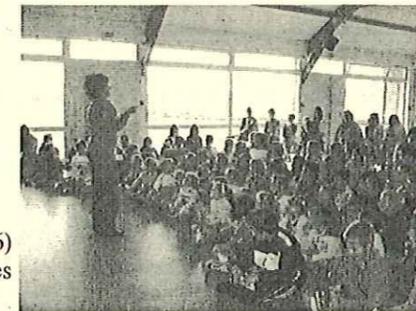
La répartition des élèves par classe est la suivante :

Cycle 1 : 38 enfants (18 PS, 20 MS)

Cycle 2 : 46 enfants (GS : 18 / CP : 12 / CE : 16)

Cycle 3 : 35 enfants (CE2 : 7 / CM1 : 12 / CM2 : 16)

Soit un total de 119 enfants scolarisés à l'école Les Chanterelles.



## Les Travaux ...

La période des congés a permis d'effectuer les travaux nécessaires à l'école communale : le sol de la classe maternelle a été refait entièrement. D'autre part, un gros travail de remise en état, et de mise aux normes a été effectué dans la pièce du préfabriqué qui servait entre autres de salle de restauration pour les petits. Cette salle complètement rénovée, est affectée uniquement en réfectoire pour la prise des repas des enfants.

La rue des Pièces du Château et la place de la St Jean bénéficient maintenant de l'éclairage public. Ces travaux d'électrification permettent en particulier d'éclairer l'accès au parking le long de cette rue.

Les travaux de réfection des routes suivant le programme triennal, vont concerner la rue de la Vallée Godard, la route de Mauzaise, de la D 80 à la fin du hameau.

Rappelons que les routes de la Grande Vallée, de la Hauteville et de l'Epinette sont à la charge de la CCPFY sous l'appellation « Transcom » et que les travaux seront effectués en 2008.

Courant Septembre, le « point à temps » sera réalisé sur les autres voies ainsi que la remise en état du chemin faisant suite à la route du Passoir jusqu'au virage.

## A voir et à faire ces prochains jours ...

### Fête communale

N'oubliez pas de participer nombreux à notre fête communale qui aura lieu les 13 et 14 Octobre, Place de la Saint Jean.

### Vide grenier

Le comité des fêtes organise le 14 Octobre 2007 un vide-grenier, à l'occasion de la fête communale. Si vous souhaitez être exposant, inscrivez-vous auprès de Sonia, à l'Épicerie Service ou auprès de la secrétaire du comité des fêtes, Mme Clair au 01.34.85.02.00 (5 euros l'emplacement de deux mètres linéaires).

## En bref

### • Patrimoine

Comme tous les ans la journée du patrimoine a donné l'occasion à de nombreux visiteurs de découvrir des sites exceptionnels tels que peuvent l'être le Château et le mausolée Hériot.

### • Garderie périscolaire

Des difficultés se sont posées début Septembre à la garderie en terme de capacité d'accueil des enfants de la Boissière Ecole et de Mittainville. A ce jour plusieurs solutions sont à l'étude et devraient aboutir fin Septembre.

### • SICTOM

Le syndicat nous a signalé une baisse de la qualité du tri dans les poubelles « bleues ». En effet : 30% de rejet à la BOISSIERE contre 15 % dans le reste des communes du SICTOM. Ce dernier distribuera un rappel des règles de tri pour information à chaque foyer, et se verra en mesure de refuser l'enlèvement de la poubelle si le tri ne correspond pas à ce qui est demandé.

### • Bibliothèque

Pour vous faciliter l'accès à la bibliothèque, celle-ci sera désormais ouverte pendant les périodes scolaires : Le mardi de 16h30 à 17h30. Le samedi de 11h30 à 12h30.

### • CAR

Des fiches horaires des CARS (Transbeauce et VEOLIA) sont disponibles en Mairie.

### • Permis de construire

Une réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007. Les renseignements concernant cette réforme sont disponibles en Mairie.